

Appel à contributions

Chantier de réflexion

« Évolution des structures agraires et installation des jeunes en agriculture »

1. Cadre général de l'appel à proposition

Le 28 novembre a eu lieu la première séance du chantier de réflexion collective sur la question des structures agraires et de l'accès des jeunes à la terre dans les pays du Sud, que le Comité Technique « Foncier et Développement » (CTFD) a décidé de mener sur les 12 prochains mois.

Ce sujet a été identifié par les membres du Comité comme une priorité de travail, pour amorcer une réflexion globale sur les modèles de développement prenant en compte la question de l'emploi des jeunes ruraux dans le secteur agricole, dans un contexte de pression sur les ressources foncières et naturelles, de changement climatique et de forte croissance démographique.

Suite à un premier atelier de cadrage en mars 2017 et un appel à proposition lancé en juin 2017, les organisations Agter et Terres d'Europe-SCAFR ont été sélectionnées pour animer cette réflexion collective, avec l'appui scientifique de la chaire d'agriculture comparée d'AgroParisTech. Ce nouveau chantier s'inscrit dans la continuité des précédents travaux sur la formalisation des droits fonciers, sur les appropriations de terre à grande échelle ou encore sur les Communs.

L'objectif est de produire un cadre d'analyse et un guide opérationnel permettant de faciliter le dialogue et la prise de décision entre les acteurs des politiques foncières et agricoles et leurs partenaires. Ces outils devront questionner la pertinence d'initiatives locales, de politiques agricoles et foncières, de programmes et projets de coopération, par rapport à la question de l'accès des jeunes aux droits d'usage de la terre.

Créer de l'emploi pour le plus grand nombre, et particulièrement pour les jeunes, est devenu une préoccupation majeure des décideurs politiques. L'intuition que l'agriculture a un rôle essentiel à jouer pour relever ce défi est largement partagée : reste à déterminer quels types de structure agraire favoriseraient la création et la bonne distribution de l'emploi, ainsi qu'un équilibre des relations entre les différents acteurs de la chaîne foncière (propriétaires, gestionnaires, locataires, etc.). Ce chantier donnera des clefs pour répondre à cette question et aider les décideurs à en identifier les déterminants en fonction des spécificités des contextes.

Ce travail se déroulera sur une année, et sera l'occasion de traiter de grandes questions, telles que :

- Quelles conséquences sur l'emploi, notamment celui des jeunes, sur la croissance des villes, sur les migrations internationales et sur l'environnement auront les différentes trajectoires possibles de l'évolution des structures agraires dans les pays du Sud ?
- Quels types de modèles d'organisation de la production agricole et animale convient-il de promouvoir dans les différents pays pour faire face aux grands défis du XXI^e siècle que posent la croissance démographique et l'augmentation des besoins alimentaires et énergétiques, le

réchauffement climatique et la perte de biodiversité, le développement des inégalités et l'accaparement croissant des ressources naturelles par une minorité ?

- En quoi les politiques foncières rurales influent-elles sur les structures agraires et lesquelles faudrait-il privilégier pour favoriser l'accès des jeunes à la terre ?

Pour avancer sur ces questions, les travaux passeront notamment par (i) une **revue bibliographique succincte des matériaux** déjà très abondants existants sur le sujet permettant de retranscrire les grandes trajectoires des structures agraires sur une diversité de géographies et de continents (y compris français et européen), (ii) une **clarification** des différents **concepts** clefs (agriculture familiale, jeune, politique publique, foncier, ressource naturelle, etc.), (iii) des **analyses et études de cas à différentes échelles**, allant de l'unité de production aux dynamiques macro-économiques, et (iv) des temps d'échanges et de **débats contradictoires** avec les différents acteurs des politiques foncières agraires dans les pays et des spécialistes de la question.

Ce sont les analyses et études de cas à différentes échelles (iii) qui font l'objet de cet appel à contribution.

2. Thème et champ des contributions attendues

Parmi les différents aspects englobés par la problématique générale du chantier, les modalités d'installation d'activités agricoles au sens large (agriculture, élevage, pêches, forêts) par des femmes et des hommes, jeunes ou moins jeunes, feront l'objet d'une attention particulière.

- On entend par modalités d'installation les modalités d'accès aux droits d'usage agricole de la terre.
- Dans le contexte du chantier, le qualificatif de « jeune » ne fait pas référence strictement à l'âge mais renvoie au passage d'une génération à la génération suivante.

Les modalités d'installation, dans cette perspective, sont en étroite relation avec la question foncière. Elles peuvent prendre des formes extrêmement diverses selon la réalité culturelle et anthropologique des populations, selon les régions, ou encore en fonction des transformations socio-économiques en cours. Les animateurs du chantier souhaitent qu'elles soient documentées à travers des contributions de participants du Comité et d'autres personnes, des partenaires européens et des pays du Sud et autres interlocuteurs de ces régions qui accepteraient de partager des analyses et des retours d'expériences dans ce cadre.

Ce volet du chantier doit garantir l'ancrage de la réflexion sur des réalités concrètes de terrain par la présentation d'études de cas. Les cas qui seront ainsi discutés seront nécessairement particuliers, mais ils devront permettre de confronter le chantier à la diversité des situations locales. Cette diversité doit pouvoir être comprise et appréhendée si l'on veut construire des outils opérationnels.

Les contributions attendues porteront sur les modalités d'installation des jeunes dans des activités agricoles, mais aussi non agricoles (développement d'opportunités hors secteur agricole, pluriactivité), **sur des territoires** d'études d'échelles variées (du local au national), confrontées à l'accélération des modifications de leur environnement (culturel, économique, environnemental, social, ...).

Elles pourront être construites en rapport avec l'un et/ou l'autre des deux angles suivants :

- Caractérisation de stratégies d'installation des jeunes adoptées par les habitants du territoire étudié. Face aux évolutions les plus importantes des dernières décennies dans cette zone (démographie, évolutions économiques et politiques nationales et globales ...), les auteurs

montreront en quoi les stratégies mises en œuvre dans le passé ont pu devenir inadaptées (inefficaces, voire parfois contreproductives) et quels mécanismes de ré-ajustements se sont mis en place, avec quels résultats et quelles limites.

- Présentation et analyse d'initiatives publiques ou non gouvernementales visant à favoriser l'accès des jeunes et de nouveaux producteurs à la terre destinées à lever les obstacles pour faciliter l'installation couronnées ou non de réussites.

Les réalités documentées doivent être observées en Afrique Sub-saharienne, Afrique du Nord, Amérique Centrale et du Sud et Asie.

3. Points d'attention

Le vocable « famille » et avec lui l'expression « agriculture familiale » recouvrent des réalités très différentes suivant les époques et les espaces culturels et géographiques. Ils constituent un des nœuds de toute réflexion sur l'évolution des structures agraires sur plusieurs générations. Pourtant, les dynamiques familiales sont rarement décrites avec précision dans les études de cas disponibles : elles sont souvent perçues comme des évidences par les acteurs locaux qui ne voient pas la nécessité de les expliciter aux observateurs externes. Pour ces derniers, enquêter sur ces dynamiques familiales est un exercice difficile, qui demande d'explorer avec soin le passé, de maîtriser la situation présente, et de comprendre la nature des décisions des membres de la famille qui anticipent le futur. Beaucoup d'observateurs externes risquent dès lors d'extrapoler les fonctionnements qu'ils connaissent ailleurs, sans chercher à comprendre la spécificité des familles sur lesquelles ils travaillent. A ces difficultés, viennent souvent s'ajouter des problèmes linguistiques et conceptuels, et des malentendus lourds de conséquences peuvent apparaître.

Les auteurs des études de cas sont donc vivement invités à apporter dans leur contribution des éléments de caractérisation ethno/anthropologique de la famille dans les cas qu'ils décrivent.

- Par exemple, il sera utile pour le chantier de présenter de façon simple comment le lignage, la famille élargie et la famille nucléaire structurent certains groupes sociaux et expliquent leurs modalités particulières de reproduction des unités de production et, à travers elle, des êtres humains.
- Ces caractéristiques ethno/anthropologiques interviennent aussi dans la compréhension des stratégies déployées par les jeunes face aux évolutions du contexte, et dans celle des effets concrets des politiques publiques et initiatives non gouvernementales visant à favoriser l'installation.

4. Processus de sélection et format des contributions attendues

- a. Dans un premier temps, seules des **notes d'intention de contribution** sont à renvoyer par les auteurs. Ces notes doivent présenter en une page le sujet, les sources utilisées et l'angle d'analyse/la problématique visés. Elles mentionneront également, si possible, en quoi la contribution éclairera l'importance des familles (caractéristiques anthropologiques et possibles mutations) et leur lien avec la transformation des structures agraires.

Elles devront être remises par courrier électronique avant ou au plus tard le 15 février 2018, à l'adresse suivante : chantierjeunesetfoncier@agter.org

- b. Sélection des propositions de contributions retenues par les animateurs du Chantier, en coordination avec le secrétariat du Comité Technique Foncier et Développement. Notification aux auteurs le 5 mars 2018.
- c. Écriture de la contribution par les auteurs sélectionnés et envoi de la **contribution complète** par courrier électronique avant ou au plus tard le 30 avril 2018, toujours à l'adresse suivante : chantierjeunesetfoncier@agter.org

Les contributions complètes ne devront pas répondre à des exigences formelles ou académiques particulières. Elles pourront prendre la forme de témoignages, d'histoires de vie, de présentations d'initiatives, mais aussi de synthèses ou de point d'étape de recherches universitaires.

Les documents pourront avoir un format de 2 à 20 pages. L'objectif est de rassembler des retours et analyses d'expériences de terrain issus de chercheurs, d'organisations de producteurs, d'administrations publiques nationales et locales, etc.

- d. Retours de la part de l'équipe d'animation du chantier, demande éventuelle de compléments, sélection des études de cas qui seront présentées oralement lors de la journée de travail de mai 2018 et de celles qui seront diffusées uniquement en format électronique ou papier.

5. Rémunération et valorisation

Ces travaux ne feront l'objet d'aucune rémunération. Les contributions les plus pertinentes seront présentées et mises en débat avec les membres du CTFD, par leurs auteurs lors de la quatrième séance de travail du chantier, qui se déroulera sur une journée entière (en mai-juin 2018 à Paris).

Les contributions les plus qualitatives feront à la fin du chantier l'objet d'une publication dans l'une ou l'autre des collections du CTFD (regards sur le foncier, fiches pédagogiques, etc.), après relecture par les membres du CTFD et l'équipe d'animation, et à la lumière des acquis de la réflexion collective.

6. Rappel du chronogramme et dates limites

15 février 2018 au plus tard. Soumission d'une **note d'intention de contribution** d'une page à l'adresse suivante : chantierjeunesetfoncier@agter.org

5 mars 2018. Notification aux auteurs des propositions de contributions

30 avril 2018 au plus tard. Envoi de la **contribution complète**, (2 à 20 pages) toujours à l'adresse suivante : chantierjeunesetfoncier@agter.org

Mai / Juin 2018 (date à préciser). Session du chantier de réflexion du Comité Technique Foncier et Développement de présentation et discussion des études de cas.